[illegible] de l'Union, présente à l'administration [illegible] les membres du Conseil d'administration de l'Union, les délégués belges et luxembourgeois. Il fait des vœux pour le succès des fêtes et de l'Exposition de Roubaix.

M. Motte constate la bonne entente, la solidarité qui règne entre les compagnies.

Au nom de Roubaix, il adresse ses salutations aux délégués d'outre-frontière, puis termine en faisant l'éloge des sapeurs-pompiers, qui sont le prolongement de l'armée, et du capitaine commandant Emile Macq, cet homme de devoir et d'abnégation.

Après la visite de l'Hôtel de Ville, les congressistes se dirigent vers le boulevard Gambetta pour assister à l'inauguration de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers, œuvre de notre concitoyen, M. L.-J. Barbotin, professeur d'architecture à l'Ecole Nationale des Arts Industriels.

L'INAUGURATION. — LA MANŒUVRE

Devant la superbe caserne, en présence d'une foule immense maintenue à distance par d'importantes forces de police, M. Motte, après avoir prononcé une émouvante improvisation, remet au capitaine Macq le bâtiment qui vient d'être édifié pour les soldats du feu.

D'une voix émue, M. le capitaine commandant Macq assure la Ville du dévouement des sapeurs-pompiers. Grâce à eux, dit-il, les roubaisiens peuvent reposer en paix.

M. Macq termine en remerciant la ville de Roubaix du magnifique et pratique édifice qu'elle offre à la compagnie des sapeurs-pompiers.

A peine a-t-il cessé de parler, que la sonnerie électrique annonce un sinistre. C'est le signal du commencement de la manœuvre qui a pour thème la lutte contre un incendie qui s'est déclaré la nuit, par suite d'un court-circuit, au premier étage d'une filature de coton. En quelques secondes, toute la compagnie est à son poste, les chevaux attelés, les portes ouvertes.

Le premier départ comprenant l'autopompe et la grande échelle partent une minute après l'alarme. Ces voitures sont suivies presque aussitôt du fourgon et du fourgon auxiliaire.

A son arrivée sur les lieux, le chef de détachement donne l'ordre de faire le sauvetage du veilleur de nuit au moyen de l'échelle à coulisses et de l'échelle à crochets et d'établir une grosse lance aussitôt le sauvetage opéré pour attaquer le feu au deuxième étage.

La grande échelle est développée dans le milieu du bâtiment pour dominer le foyer dans les combles, au deuxième et au premier étage. 3 lances de 45 millim. sont établies sur l'engin. (La grosse lance et 2 petites lances sur l'échelle, sont alimentées par une bouche de 100 millim. ; la 3e petite lance, par une bouche d'arrosage).

L'autopompe s'établit sur une bouche de 100 millim. et alimente deux grosses lances qui attaquent le feu au premier et au deuxième étage.

Le fourgon établit également une grosse lance sur une bouche de 100 millim. pour attaquer au premier étage au moyen de l'échelle à coulisses.

L'attaque est poursuivie à l'intérieur, par l'escalier, avec une grosse lance établie par le fourgon auxiliaire sur une bouche de 100 millimètres.

Le chef de détachement, jugeant le circuit des lances suffisant, fait dédoubler les établissements au fur et à mesure de l'extinction et emploie les sapeurs disponibles au déblai.

Au cours des opérations l'équipe de sauvetage qui est installée au deuxième étage, se trouve menacée; les sapeurs prennent le parti de se sauver au moyen du cordage et du porte-mousqueton-frein, dont ils sont munis.

A la suite de cette manœuvre admirablement bien conduite, une chaleureuse ovation a été faite à nos braves pompiers, tant par leurs collègues que par la foule présente.

LE CONGRÈS

C'est dans la grande salle Pierre-de-Roubaix qu'il a eu lieu, à midi vingt, sous la présidence de M. Grant, vice-président du Conseil de Préfecture, qui a à ses côtés les membres du Conseil d'administration de l'Union.

M. Grant exprime ses vifs regrets de ne pas avoir été présent à l'inauguration de la caserne et à la belle manœuvre faite par la compagnie de Roubaix.

Son salut le plus fraternel va aux officiers belges et luxembourgeois.

M. le commandant Boivin fait l'éloge des pompiers de Roubaix qui ont une caserne idéale et un matériel tout ce qu'il y a de plus moderne.

M. le lieutenant Hue, de Seclin, secrétaire général, énumère les travaux de l'Union pendant l'exercice 1910-1911 et fait le plus vif éloge du capitaine commandant Macq, de Roubaix, et des hommes de sa belle compagnie.

M. le capitaine Poulain, de Denain, trésorier, rend compte de la situation financière de l'Union au 31 décembre 1910; situation qui est la suivante :

Au 31 décembre 1909, l'avoir net de l'Union était de 14.187,50. Il y a lieu d'ajouter les recettes de l'exercice 1910 4481,70 plus les intérêts de fonds placés 356,52. Soit 4.838,22. Ce qui donne un total de 19.025,72, moins les dépenses de l'exercice qui se sont élevées en frais généraux à 1408 fr.; secours à 1.137,50, soit 2.547,50, ce qui laisse un avoir net au 31 décembre 1910 de 16.480,22, en augmentation de 2,292,72 sur l'exercice précédent.

D'autre part et conformément à l'article X des statuts, la situation des caisses de secours et de réserve s'établit comme suit :

1° L'avoir de la caisse de secours au 31 décembre 1910 était de 5.624,50 plus les 3/10 des recettes de 1910 1.451,46, déduction faite des secours distribués 1.137,50 laissant 313,96, soit un disponible de 6.[illegible],46, en augmentation de 313,96 sur l'an dernier.

2° L'avoir de la caisse de réserve au 31 décembre 1910 était de 7.563 fr. plus les 7/10 des recettes de 1910 3.386,76 diminuée des dépenses d'administration 1.408 fr., laissant 1.978,76, soit un disponible de 9.541,76, en augmentation de 1.978,76 sur l'exercice précédent. Total égal à l'avoir 16.480,22.

Il est ensuite procédé au renouvellement du Conseil. Sont élus vice-présidents et délégués des arrondissements : de Cambrai, le capitaine Ynger, de Solesmes ; le sous-lieutenant Guilbaut, de Le Cateau ; de Dunkerque, le chef de bataillon Fichaux ; le capitaine Semette, de Watten ; d'Hazebrouck, le capitaine Petillon, de La Gorgue Estaires ; le capitaine Capelle, de Merville ; de Béthune, le capitaine Spriet, de Béthune ; le capitaine Dupont, d'Harnes ; de Boulogne, le capitaine Pilard, de Calais ; le lieutenant Dachicourt, de Wimereux ; de Montreuil, le capitaine Hocq ; le capitaine Viviez, d'Iles-din ; de Saint-Omer, délégué M. le capitaine Chevalier, d'Aubres.

Le secrétaire général Hue est réélu par acclamations.

M. le capitaine Torez, de Valenciennes, est élu vice-trésorier en remplacement de M. Delahaye, et M. le capitaine Mahieu, de Béthune, réélu vice-trésorier pour le Pas-de-Calais.

La médaille d'honneur de l'Union est remise au capitaine Macq, de Roubaix.

L'assemblée décide, en principe, que le Congrès de 1912 aura lieu à Arras.

M. le commandant inspecteur Mahieu, de La Bassée, donne lecture de plusieurs communications très intéressantes, concernant le Conseil supérieur des sapeurs-pompiers. Il voudrait que le Gouvernement accorde aux sapeurs-pompiers de France, chaque année, dix croix de la Légion d'honneur au lieu de cinq et une croix d'officier. Il demande, en outre, que la médaille d'honneur soit accordée après 25 ans de services.

Le diplôme de membre d'honneur de l'Union est remis aux commandants Fracht du Luxembourg ; Dalliet, d'Etterbeck ; Dumont, d'Antoing ; Dupont, de Jodoigne.

LE BANQUET

A deux heures, dans la vaste salle du Skating de la Grande-Rue, 400 pompiers étaient réunis en un banquet placé sous la présidence de M. Grant, vice-président du Conseil de préfecture, qui avait à sa droite MM. le commandant Mahieu, inspecteur départemental des corps de pompiers ; Emile Macq, capitaine commandant à Roubaix ; les commandants Dutoit, de Tournai ; Fichaux, de Dunkerque ; L. Barbotin, architecte ; le lieutenant Ravet, secrétaire de l'Union ; A. Hocqué, conseiller municipal ; D. Segard, conseiller municipal ; à sa gauche, MM. le commandant Boivin, président de l'U.; Emile Leblanc, adjoint au Maire ; les capitaines Philipps, président de la Fédération Royale de Belgique ; Poulain, trésorier de l'U.; le commandant Fracht, du corps des usines de Rumelanges (Luxembourg) ; Weill, conseiller municipal ; les capitaines Chausson, de Courbevoie, directeur du journal des Sapeurs-pompiers ; Eliet, de Saint-du-Nord ; le lieutenant Hue, secrétaire général de l'U.; J. Salembier, receveur municipal ; Marion, commissaire central ; H. Catteau, vice-président de la « Grande Harmonie » ; Leroy, commandant, et Borel, lieutenant à Comines, etc.

Au champagne, M. Grant a fait l'éloge du commandant Mahieu et porté la santé du Président de la République et du Roi des Belges.

Des toasts amicaux furent ensuite portés par MM. Boivin, Leblanc, Phillips, Fracht, Macq, Dutoit et Chausson.

A 4 heures, chacun prend le chemin de l'Exposition, content de sa journée.

Les Cheminots Allemands sont contents de peu

Le gouvernement prussien vient de décider que les mécaniciens et les conducteurs de trains sur ses chemins de fer donneraient à leurs vêtements de travail une allure plus militaire et plus crâne en y adaptant des épaulettes.

Cette nouvelle, en soi assez insignifiante, a été accueillie avec enthousiasme par le « Journal allemand des chemins de fer » qui voit là un événement historique d'une importance considérable.

Cet organe des cheminots allemands écrit en effet sous ce titre sensationnel « On nous confère l'épaulette ! » :

« C'est là un moment inoubliable. Lorsque cette nouvelle a été communiquée à l'assemblée des employés des chemins de fer de l'Etat, elle a été reçue avec une joie indescriptible. Des « hoch » enflammés ont été poussés en l'honneur de Son Excellence le ministre, et tout le monde a entonné l'hymne national. »

Il est toujours amusant, dit ironiquement à ce propos la « Gazette de Francfort », de voir comme il est facile de rendre heureux certains Allemands.

FÉMINISME

Madame Bongenre accuse le destin

Je rencontrai Mme Bongenre, elle allait de magasin en magasin pour acheter des colifichets destinés à Régine qui voyageait au loin et se faisait expédier les objets dont elle avait besoin. Après les lieux communs habituels, Mme Bongenre soupira et me fit remarquer l'injustice du sort à l'égard de ses jeunes filles.

— Régine jouit du luxe, ajoute-t-elle, et Marie-Anne, malgré sa position modeste, est heureuse ; je dois convenir du caractère agréable de Pierre, sa petite fille est notre joie et dans cet intérieur je n'entends ni plainte ni récrimination. Mes filles aînées sont assurées de l'avenir. Mais Yvonne reste dans les ordres religieux, elle est perdue pour sa famille et Suzanne travaille sans relâche. Elle me parle de ses études d'examens et même elle rêve de suivre des cours de faculté ; elle se plaît parfois à contrarier mes goûts et à rejeter ces usages, qu'autrefois nos pères observaient autant que des lois. Les jeunes filles abandonnent le foyer et veulent l'indépendance comme des jeunes gens. Geneviève m'a quittée pour se rendre chez une tante malade qui la réclamait par lettres et télégramme. Je sens la tristesse de la solitude et les pensées dont je suis assaillie forment un horizon de noirs nuages. La vie témoigne d'une constante injustice ; pourquoi M. Bongenre est-il mort ? pourquoi suis-je isolée après avoir mis au monde quatre filles et les avoir élevées dans les principes les plus scrupuleux de la morale et des convenances ? J'ai rempli mes devoirs religieux et malgré tout cela je vois des personnes se permettant tous les écarts et réussissant en toutes leurs entreprises ?

— C'est l'éternelle question de ceux qui souffrent, chère Madame, et si vous vouliez sortir du cercle de vous-même, vous pourriez constater, apprécier même votre chance !

— Ma chance ! s'écria-t-elle stupéfaite.

— Si vous vous compariez aux personnes qui ont souffert de l'abandon et de la misère, vous sauriez apprécier combien sont rares ceux qui conservent leurs enfants heureux et bien portants et qui ignorent la crainte du lendemain.

— Je vous entends, s'écria Mme Bongenre, vous allez me parler des Mères abandonnées, de ces filles sans pudeur se plaisant à l'amour libre et qui voudraient troubler la société en exigeant de leur amant des secours pour élever un enfant qui n'aurait point dû naître dans de pareilles conditions.

— Certes, elles arriveront, ces mères misérables, à obtenir, en un prochain avenir, une pension alimentaire pour le pauvre petit déshérité du sort, par sa naissance même.

— Vous revenez aux théories d'une philanthropie aussi dangereuse qu'inutile, on ne saurait abolir la misère et même des pauvres gens entretiennent leur état malheureux par de nombreux défauts. J'ai essayé aussi de faire la charité et je suis convaincue que les personnes généreuses sont dupes de leurs bons sentiments, l'intempérance, l'ingratitude découragent.

— Je proteste contre cette appréciation ; nous avons, il est vrai, quelques femmes dépravées autant par la misère, la promiscuité et l'impossibilité de gagner leur vie que par leurs défauts ou leurs vices, et nous devons les négliger pour nos autres protégées, mères tendres et dévouées qui se privent parfois de nourriture pour donner à leur famille le pain quotidien. Nous avons encore un budget trop restreint pour nos charges.

— Votre vente de charité n'a donc pas été suffisamment productive ?

— Si vous aviez honoré de votre visite notre vente, vous auriez pu vous convaincre du bien réalisé par une pensée commune, par un travail persévérant et admirer le dévouement des vendeuses qui ont eu la satisfaction de faire un bénéfice supérieur à celui qu'a donné la vente précédente. Grâce à la générosité des membres de l'œuvre et aux nombreuses visites des invités, nos pauvres auront, cet hiver, du charbon, des chaussures, et le reste. Croyez-moi, Mme Bongenre, laissons de côté les questions de parti et les personnalités pour ne voir qu'un but : diminuer la souffrance et établir entre ceux qui possèdent et ceux qui pâtissent de la misère, un sentiment d'altruisme que nous ne comprenons pas suffisamment. Réalisons les grands principes de solidarité prêchés par celui que vous dites prendre comme exemple.

Mme Bongenre, si vous êtes triste, si vous vous ennuyez parfois, venez à notre œuvre, vous y trouverez la tolérance et la satisfaction du bien accompli en commun.

Paul GRENDEL.

N.-D. de la TREILLE Savon pur pour le linge et le ménage SACHET OFFERT *Victor VAISSIER.*

Les mauvaises odeurs de Corbehem

Nous apprenons qu'à la suite de la réapparition des mauvaises odeurs de l'usine de Corbehem, M. Hayes, le dévoué sénateur du Nord, a commencé d'actives et pressantes démarches auprès de l'administration compétente, afin que l'on mette fin à cet empoisonnement général.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

RÉUNIONS RÉPUBLICAINES

La Ligue Républicaine DE PONT-A-MARCQ

a tenu son assemblée générale hier, à Phalempin

Elle a voté son affiliation à la Fédération Radicale et Radicale Socialiste du Nord.

La coquette petite ville de Phalempin était en fête hier. L'annonce de l'assemblée générale de la Ligue Républicaine Démocratique du canton de Pont-à-Marcq y avait attiré un grand nombre de visiteurs, venus pour la plupart dans d'immenses chariots qu'ornaient des branches et des drapeaux.

La réunion eut lieu dans la salle du Vert Gazon ; elle commença à 4 heures et demie, aux accents de la « Marseillaise », jouée par la Fanfare Municipale.

Sur l'estrade avaient pris place, autour du président, M. Paul Lepeuple, ancien conseiller général, MM. Louis Chuffart, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Fretin et Lemaire-Bernard, ancien maire de Mérignies, vice-présidents, MM. Dubar, maire, et Boutry, adjoint, de Mons-en-Pévèle ; Demeulin, Pipelart, Desmazières, Bulin, conseillers municipaux de Phalempin ; Aug. Desbiens, délégué d'Attiches ; Carton, maire de Pont-à-Marcq ; Despres, Blandeau, Baillez, président de la Ligue d'Attiches ; Urtrez, de La Neuville et plusieurs conseillers municipaux de Mons-en-Pévèle, Moncheaux, Pont-à-Marcq, Mérignies, Frelin, Ennevelin.

Parmi les 1500 personnes qui se pressaient dans la salle, on remarquait MM. J.-B. Cogel, maire de Phalempin, ancien député ; Deneulin, maire de Thumeries ; Harafte, adjoint au maire de Pont-à-Marcq, etc.

Le secrétaire communique les résultats financiers du dernier exercice, résultats excellents, d'ailleurs, puisque l'encaisse s'élève à la somme de 978 fr. 85.

On décida que la prochaine assemblée générale aurait lieu à Ostricourt.

ALLOCUTION DE M. CARTON

Sur ce, M. Carton demanda la parole. En un langage très clair, il exposa que le parti radical était battu en brèche par des adversaires parfois peu scrupuleux, la nécessité d'une union s'imposait. Et il proposa l'ordre du jour que voici : « La Ligue Républicaine Démocratique du canton de Pont-à-Marcq, réunie en assemblée générale à Phalempin, le 18 juin 1911, considérant qu'en vue du remplacement probable du scrutin d'arrondissement par un autre mode de scrutin, il y a la plus grande importance pour le parti radical à ne pas se laisser amoindrir par les coalitions d'extrême-gauche et d'extrême-droite ; décide de s'affilier dès aujourd'hui à la Fédération Radicale et Radicale-Socialiste du Nord et charge son bureau de se mettre en rapports avec le bureau de la Fédération. »

Cet ordre du jour fut adopté à l'unanimité et acclamé.

LA CONFÉRENCE

Pendant trois quarts d'heure M. Adam, avocat à Lille, fit le procès de l'antipatriotisme et l'éloge du patriotisme. Comme tous les assistants étaient de sincères patriotes, le conférencier plaida une cause gagnée d'avance.

Il s'attaqua aux coupables théories de Gustave Hervé et opposa aux déclarations des antimilitaristes français celles des socialistes allemands qui ont dit : « A l'heure du danger, nous saurons défendre nos frontières. »

Il cita Lamartine et les hommes de la Révolution, loua la fierté britannique et la bravoure japonaise.

Dans sa péroraison il affirma que « la meilleure manière d'aimer l'humanité, c'est d'aimer sa patrie. »

De longs applaudissements saluèrent cette affirmation.

Deux mignonnes fillettes, Marie et Madeleine Bressery, remirent des fleurs au président et au conférencier.

Ainsi se termina, le plus joliment du monde cette réunion de braves gens, de bons républicains, de bons Français.

Paul-T. PELLEAU.

La Ligue Républicaine d'Auchy

La coquette petite localité d'Auchy était en fête dimanche.

De nombreux habitants de la commune avaient pavoisé leurs maisons aux trois couleurs et les avaient ornées de verdure. Aux deux extrémités et dans la traversée du village, des arcs de triomphe et des fausses-portes avaient été dressés. Du feuillage les garnissait, achevant le décor gracieux.

La raison de cette toilette insolite ? La Ligue Républicaine de la commune avait organisé un concert, des illuminations et un bal qui attirèrent beaucoup de monde et furent très réussis.

Le président de la Ligue, M. Camille Verdavoir, conseiller d'arrondissement, avait, à cette occasion, convié à dîner les militants du canton.

Vers une heure, une quarantaine de convives prenaient place à la table familiale, dont la présidence, cette fois était dévolue à M. Hayez, le dévoué sénateur du Nord.

Citons parmi les autres invités MM. Guislain, député; Bonnet, conseiller général ; Posteaux, président de la Fédération des Ligues républicaines du canton d'Orchies ; Desespringale, président de la Ligue d'Orchies; le docteur Leclerc, vice-président de la Ligue d'Orchies; L'Herminé, maire d'Orchies; Louis Riquier, président de la Ligue de Beuvry; Hector Simon, chevalier de la Légion d'Honneur, président d'honneur de la Ligue de Beuvry; Masquelier, Dassonville et Farineau, d'Aix; Tonnel, secrétaire de la mairie d'Orchies et secrétaire de la Fédération des Ligues du canton; Mallet Désiré et Delzenne, de Coutiches; Paul Phuchart, président de la Ligue de Faumont; Douay, président, et Landas, membre de la Ligue de Landas; Séverin, président de la Ligue de Nomain; Martin, conseiller municipal, président, et Lemaire, membre de la Ligue de Saméon; le docteur Lemaire, conseiller municipal de Rumegies; Hugues, conseiller municipal et président de la musique de Rumegies; Renan, instituteur à Rumegies; Arnould Delplanque, de Nomain; Fernand Verdavoir, conseiller municipal d'Orchies, notre collaborateur J. Ducoudray, etc.

Au dessert, des toasts furent portés par MM. Camille Verdavoir, J. Ducoudray, Guislain et Hayez.

Les convives se rendaient ensuite à l'entrée du village pour recevoir les deux musiques qui prêtaient leur gracieux concours à cette fête républicaine : La Ligue d'Orchies et la Fanfare de Rumegies.

Un cortège se formait. Les musiques en prenaient la tête ; les Ligueurs d'Auchy et une foule nombreuse d'habitants du pays et des pays voisins suivaient. Le cortège, pendant que les musiques jouaient leurs plus entraînants pas redoublés et la *Marseillaise*, traversait le village pour se rendre au siège de la Ligue où une réception cordiale était faite aux Ligueurs et aux musiciens.

Les deux musiques donnaient ensuite un très brillant concert et faisaient applaudir les meilleurs morceaux de leur répertoire.

Les illuminations électriques, le soir, rue Noir-Debout, furent très réussies.

Enfin, un bal très animé clôtura cette journée.

La commune d'Auchy, si peu favorisée par les fêtes, gardera de celle-ci un excellent souvenir.

Une auto mystérieuse

QUI L'ABANDONNA A MERVILLE ?

Une automobile « Motobloc », d'une très grande force, a été abandonnée dans la nuit de mardi dernier, dans la cour de la ferme de M. Westrelin-Ducroquet, cultivateur, route de La Gorgue, à Merville, par des individus inconnus, ayant un fort accent étranger. Depuis lors, personne ne s'est présenté pour reprendre l'auto. Elle porte, à l'avant, la marque 712-D-3. La peinture est rouge foncé avec raies verticales. On se demande à qui peut appartenir cette belle automobile et la raison qui l'a fait abandonner par ses propriétaires.

AUX MINES DE LIÉVIN

ELECTIONS A LA CAISSE DE SECOURS

Ci-dessous les résultats des élections pour le renouvellement annuel d'un tiers du Conseil d'administration de la Caisse de Secours des Mines de Liévin, qui eurent lieu le 18 courant :

Titulaires. — Fosse N. 1. — Inscrits : 1.202 ; votants : 485. — Plouvier : 442 voix, élu ; Croquelois : 432 voix, élu.

Fosses Nos 2 et 5. — Inscrits : 1.178. Votants : 236. — Fiévet : 221 voix, ballottage.

Fosse N° 3. Inscrits : 1.286. Votants : 365. — Hubert : 349 voix, élu ; Théllor : 349 voix, élu.

Fosse N° 4. — Inscrits : 1.369. Votants : 449. — Caudron : 411 voix, élu.

Fosse N° 6. — Inscrits : 396. Votants : 147. — Druart (suppléant) : 134 voix, élu.

Suppléant commun aux circonscriptions sus-indiquées, plus les services généraux. — Inscrits: 6.196, Votants: 1.845. — Druart: 1.615 voix, élu.

Gendarmerie

Sont nommés, dans la gendarmerie :

Légion de la Garde Républicaine, arme à pied : M. Noël Auguste, ancien caporal, proposé par la compagnie du Pas-de-Calais.

1re Légion, Compagnie du Nord, arme à pied : M. Bouchez Raoul, ancien caporal, proposé par la compagnie du Pas-de-Calais.

Compagnie du Pas-de-Calais, arme à cheval : MM. Hevlez Charles, ancien brigadier, proposé par la compagnie du Nord (élève), et Demeulemeester Léon, ancien brigadier, proposé par la compagnie du Nord (élève).

Arme à pied : MM. Delbart Joseph, ancien caporal, proposé par la compagnie du Nord ; Boulogne René, ancien sergent, proposé par la compagnie du Nord, et Druart Léon, ancien sergent fourrier, proposé par la compagnie des Ardennes (élève).

2e Légion, compagnie de la Somme, arme à cheval : MM. Lourme Paul, ancien brigadier, proposé par la compagnie du Pas-de-Calais (élève), et Roussel Paul, ancien brigadier, proposé par la compagnie du Pas-de-Calais (élève).

Compagnie de l'Aisne, arme à cheval : M. Thellier Paul, ancien canonnier, proposé par la compagnie du Pas-de-Calais (élève).

Les Retraites Ouvrières

A ROUBAIX

Sur la proposition de M. le Maire de Roubaix et par arrêté en date du 10 juin 1911, M. le Préfet du Nord a rapporté sa décision du 29 mars dernier portant division de cette ville en 17 sections pour l'application de la loi du 5 avril 1910 relative aux retraites ouvrières et paysannes.

En conséquence, il ne sera établi à Roubaix, pour les assurés obligatoires, qu'une liste par ordre alphabétique dressée par une seule Commission municipale.

A TOURCOING

Une décision des coopératives

Dans sa réunion du 6 juin 1911, l'Union des Sociétés anonymes coopératives (bière, vins et liqueurs), des cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy, a décidé qu'à partir du 3 juillet prochain chacune de ces sociétés prendrait à sa charge non seulement les versements qui, d'après la loi, doivent être faits par les employeurs, mais aussi les versements mis à la charge des ouvriers. Les employés de ces sociétés profiteront de ces avantages.

Cette décision s'applique pour Tourcoing, au personnel des sociétés : Brasserie Coopérative du Tilleul et du Virolois, Sociétés coopératives le Progrès-Avenir, l'Espérance.

D'autre part, la Société coopérative ouvrière de peinture « Le Projet », rue du Casino, a pris la même décision vis-à-vis de son personnel.

REVISION DES LISTES DES ASSURÉS OBLIGATOIRES

Les assurés obligatoires des 1, 2, 3, 8 et 9 sections sont informés que les listes dressées par la Préfecture seront mises à leur disposition aux sièges des sections, le dimanche 18 juin de 10 heures et demie à midi.

MM. les membres des Commissions seront à la disposition des intéressés qui voudront s'assurer que leur inscription sur la liste a bien été effectuée et pour recevoir les bulletins et les pièces justificatives des assurés obligatoires et des assurés facultatifs qui ne les auraient pas encore remis.

Des bulletins seront à la disposition des intéressés qui auraient égaré ou détruit le leur.

Les assurés obligatoires âgés de plus de 35 ans et les assurés facultatifs âgés de plus de 40 ans ont le plus grand intérêt à vérifier leur inscription sur les listes ou à remettre leurs bulletins de renseignements et leurs pièces justificatives. Faute par eux de ne pas remplir cette formalité avant le 3 juillet, ils courraient le risque de ne pouvoir bénéficier des allocations et bonifications de retraite accordées par l'Etat.

Les permanences auront lieu pour la 1re section : Ecole des garçons, rue de la Poterie ; pour la 2e section : local de la Fédération des Amicales des Anciens Elèves des Ecoles publiques, 57, rue du Hâze ; pour la 3e section : Ecole publique de jeunes filles, rue Houchard ; pour la 8e section : Ecole publique de garçons, rue des Piats ; pour la 10e section : Poste de police du Blanc-Seau.

En dehors de ces permanences, les intéressés pourront s'adresser à la permanence centrale ouverte chaque soir jusque 8 h. du soir au bureau général des retraites à l'Institut social pour tout ce qui concerne les retraites ouvrières.

Comité Consultatif

de la Société Républicaine des Conférences Populaires

Secrétariat Général : 5, Place de la Gare, Lille

A BUCQUOY

Conférences sur les Retraites ouvrières et paysannes

C'est par erreur que nous avons annoncé que M. Loth, député du Pas-de-Calais, présiderait la conférence du 25 juin. Il faut lire : Conférence à Bucquoy, le dimanche 25 juin, à 4 heures du soir, salle Marquis, par M. Chartée Valentin, avocat à Dunkerque, sous la présidence de M. Dachelet, conseiller général du Pas-de-Calais.

Feuilleton du 19 juin — N° 115

La Jolie Midinette

Par Pierre SALES

Et comme il disparaissait parfois en toute hâte, sa fille revenait dans son cabinet, où elle croyait le trouver encore... Des tête-à-tête se produisirent alors, inévitablement ; bientôt même, d'une façon continuelle. Philippe Gaubert finit par les provoquer, en laissant de temps en temps de la besogne urgente à Bernard, pour laquelle il fallait être deux, soit des chiffres à vérifier, des états à collationner — à quoi Céleste était habituée depuis longtemps.

L'intimité se resserrait dans cet effort commun : l'amour guettait Bernard et Céleste dans leur union de travail. Durant plusieurs semaines, cependant, ils ne s'entretinrent que de choses sérieuses, d'affaires surtout : Bernard était très heureusement surpris de constater que Mlle Céleste connaissait entièrement l'industrie paternelle ; il en manifestait l'étonnement le plus flatteur à la jeune fille, qui répondait que rien ne lui faisait plus plaisir que de servir [illegible] à son papa.

— C'est si naturel, ajoutait-elle, d'aider ceux qu'on aime, dans leur vie active, à laquelle ils appartiennent presque autant, quelquefois plus qu'à la famille.

Ils causèrent alors longuement, minutieusement, de cette industrie, pour laquelle Céleste s'était passionnée, et à laquelle son père semblait presque devenu indifférent aujourd'hui. Elle eût voulu provoquer, chez Bernard, la critique qu'elle ressentait elle-même, tout au moins l'étonnement de ce que son père, à l'apogée de sa carrière, abandonnât pour ainsi dire sa belle création et consacrât toute son intelligence, ses efforts, au dangereux tourbillon de la Bourse. Mais Bernard était encore trop absorbé par ces travaux, si nouveaux pour lui, où il découvrait, chaque jour, des éléments inconnus ! Céleste dut faire les premiers pas.

— Vous qui étudiez tant de choses, monsieur Bernard : quelle opinion avez-vous des opérations de Bourse ?

— Je n'y entends rien, mademoiselle ; c'est un terrain presque inconnu pour moi...

— Voyons !... fit-elle avec une charmante ironie ; vous savez tout pourtant !

— Vous avez une opinion beaucoup trop bienveillante de moi, mademoiselle. Je ne sais que fort peu de chose, puisque j'ai dû m'éduquer à peu près par moi-même, et avec des livres bien plus qu'avec des conseils de professeur... les livres des autres, la plupart du temps... ceux que voulait bien me prêter monsieur votre frère...

— Cependant, monsieur, dit-elle un peu gravement, je voudrais connaître votre opinion sur ce point particulier : la plupart des économistes prétendent que la spéculation est indispensable au vaste mouvement des affaires ; il doit bien y avoir quelque chose de vrai là dedans, puisque la Bourse occupe une si grande place dans les préoccupations de la plupart des hommes et qu'il n'existe pas de journaux, de publications, qui ne lui consacrent d'importants comptes rendus. Peut-être vous paraîtrai-je absurde, moi, une jeune fille, de m'intéresser à des choses aussi sérieuses ?... Mettez que ce soit une petite manie... mon ridicule... Et je voudrais que vous aussi, vous ayez des idées personnelles à cet égard... Vous voudriez bien alors me les communiquer ?

Il la contempla un instant avec stupeur ; ce n'était pas par un simple caprice de s'instruire que cette grave jeune fille le poussait vers un tel sujet d'étude... Elle avait dû éprouver une angoisse certainement, au sujet de l'être qu'elle plaçait au-dessus de tout : son père ! Il chercha sa pensée dans ses yeux ; elle baissa les paupières.

Or, depuis quelques semaines, à l'usine, le personnel était au contraire en admiration devant les coups « épatants » que le patron était sûrement en train de réaliser à la Bourse, et qui le porteraient à être généreux envers ses employés, même si l'usine ne réalisait pas de gros bénéfices.

— Bien, mademoiselle, prononça-t-il, en hochant très sérieusement la tête : je m'efforcerai de comprendre et de voir juste, dans ce travail de finance... qui m'inspirerait plutôt — comme à vous, je le vois bien ? — une défiance irraisonnée.

***

Quelques jours s'écoulèrent, sans rien amener de spécial entre les deux jeunes gens, et ce n'est que, maintenant, Bernard n'avait même plus besoin d'être appelé par le patron : chaque matin, il arrivait régulièrement avec sa serviette. Et si, à ce moment, c'est-à-dire presque tous les jours, Céleste était dans le cabinet de M. Gaubert, le père et la fille disaient en même temps :

— Tiens ! voilà le coup de timbre de M. Bernard.

Environ un mois plus tard, Bernard, dont le visage avait habituellement quelque chose de fermé, de presque impénétrable, arriva, un matin, tout blême, les traits contractés. Philippe Gaubert qui, ce jour-là, était seul dans son cabinet, le remarqua...

— Allons, bon ! Qu'est-ce qu'il y a de détraqué à l'usine ?

Jusqu'à présent, en effet, ce n'était que des ennuis de l'usine, des retards dans les livraisons, des accrocs aux machines, que Bernard subissait l'influence.

— A l'usine, tout va bien, dit-il la gorge serrée; mais j'enrage, depuis ce matin, de voir que cette grosse commande... sur laquelle vous comptiez...

— En Roumanie ?... fit au contraire, du ton le plus dégagé, l'industriel.

— Vous aviez encore consenti à travailler à prix coûtant, pour cette soumission ?...

— Et j'aurais fini par y perdre de l'argent !... Mon cher, c'est être dupe que de travailler à prix coûtant, sous prétexte de ne pas laisser chômer son usine et de couvrir ses frais généraux. Il était à prévoir, du reste, avec l'influence grandissante des Allemands dans toute la péninsule des Balkans, qu'on finirait bien par nous en éloigner... jusqu'à ce que le vent tourne... Et je crois bien qu'il est en train de tourner de ce côté justement, et qu'il ne s'écoulera pas longtemps avant que nous ayons des travaux, de gros travaux, dans ces régions... travaux qui ne pourront pas être confiés à d'autres, puisque c'est moi-même qui m'en ferai la commande... Et quand nous nous serons développés là-bas, que nous nous y serons bien installés, c'est nous qui soufflerons les commandes à nos rivaux d'Outre-Rhin... Ne vous alarmez donc pas, petit : c'est le roulement naturel des affaires...

— C'est que, objecta Bernard, cela va faire un arrêt de machines...

— Que voulez-vous : il n'y a pas d'industrie qui ne subisse de crise. On se développe d'un autre côté, voilà tout.

La légèreté avec laquelle l'industriel acceptait une diminution de ses établissements, presque une déchéance, impressionna profondément, et très mélancoliquement, Bernard.

Ce matin-là, Céleste, lorsqu'elle pénétra dans le bureau de son père, d'où l'industriel était parti de très bonne heure, trouva Bernard, l'attitude accablée, la tête à demi cachée dans sa main gauche, tandis que sa plume demeurait immobile au milieu d'une phrase.

— Qu'avez-vous, monsieur Bernard ?...

Elle allait à lui, vivement, lui saisissant la main droite.

— Mais... rien, mademoiselle, répondit-il en essayant de sourire.

Son visage demeurait pâle, ses traits toujours contractés.

— Vous aurait-on fait quelque peine ?... Je vous en prie, dites-le-moi ?... car je tiens à ce que vous me considériez comme une amie !...

— Je vous en remercie de tout mon cœur, mademoiselle, et vous rends bien votre amitié de toutes mes forces..., comme je serais heureux de vous le prouver ! Aussi, si j'étais frappé par quelque chagrin personnel, je n'hésiterais pas à vous le confier... Quelques paroles de sympathie de vous m'auraient vite consolé... Mais, personnellement, je n'ai qu'à me louer de la vie : rien encore n'est venu troubler l'heureuse existence que l'on m'a faite : ce n'est pas de moi qu'il s'agit...

— C'est... de mon père, alors, monsieur Bernard ?... interrogea Céleste, la voix toute frémissante déjà.

Il se dégagea de son étreinte, se détourna même, avec un mouvement de dépit...

— Alors, mademoiselle, vous devez comprendre l'espèce de combat qui se livre en moi : je suis à votre père, entièrement, absolument... Mais j'ai la certitude que je vous dois autant de reconnaissance à vous... Et à cause de vous... de vos angoisses, que j'ai parfaitement devinées... je vais avoir l'air de me mettre en opposition avec monsieur votre père... il dirait en révolte, lui ! car il n'admet pas que, jamais, on lui résiste... Dois-je continuer, mademoiselle ?... Je vous fais juge...

Elle frissonna, devint très pâle elle aussi...

— Je ne me suis donc pas alarmée à tort? murmura-t-elle.

— Répondez d'abord à ma question, mademoiselle !... Votre père n'aura-t-il pas mille fois raison, s'il l'apprend, de chasser de chez lui ce petit bonhomme de rien du tout qui ose se mêler de juger ses conceptions?... Et pourtant... pourtant ! s'écriait Bernard, en prenant son front dans sa main crispée.

— Vous imaginez bien, monsieur Bernard, que ce qui se dit entre nous ne sera jamais révélé ni par l'un ni par l'autre !... Je comprends, allez, ce combat de votre conscience... Mais il me semble que, pour une fois au moins, nous nous devons toute la vérité !... Vous êtes profondément dévoué à mon père. Moi, vous savez qu'il est mon adoration, mon principal but dans la vie !...

(A suivre).

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR 95, rue Nationale, Lille